

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de ABLON

ablon@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
05 AVRIL 2022**

Présents : Mrs Xavier Canu, Patrick Drieu, Philippe Turlure, Mmes Laurence Thurmeau, Anne Guerrier, Brigitte Petit, Marie-Odile Tellier, Annie Tissier, Laëtitia Gimer, Christèle Carval, Mrs, Jérôme Le Moulinier, Xavier Ficheux.

Absents : Jean-Baptiste Hubert (a donné pouvoir à Mme Laurence Thurmeau), Morgan Letot (a donné pouvoir à M. Xavier Ficheux), Maxime Turpin, excusé.

Le compte rendu de la séance du 21 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

EXTENSION D'UNE ZONE DE STOCKAGE DE BOIS – QUAI EN SEINE

Après avoir été informé de l'emplacement du projet, le conseil municipal approuve l'extension de la zone de stockage de bois sur les quais en Seine avec 12 voix « Pour » et 2 « Abstentions ».

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS (Budget commune, magasin multi-services et lotissement)

Budget Commune :

L'exercice 2021 fait apparaître un résultat final de 401 494.94 euros, la section de fonctionnement ayant un excédent de 478 223.37 € et la section d'investissement un déficit de 76 728.41 €.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion avec 13 voix « Pour ». Le compte administratif recueille 13 voix « Pour », M. le Maire ne prenant pas part au vote.

Budget Magasin multi-services :

L'exercice 2021 fait apparaître un résultat final de 20 601.83 euros, la section d'exploitation ayant un déficit de 2 965.87 € et la section d'investissement un excédent de 23 567.70 €.

Le conseil municipal approuve le compte de gestion avec 13 voix « Pour ». Le compte administratif recueille 13 voix « Pour », M. le Maire ne prenant pas part au vote.

Budget Lotissement :

L'exercice 2021 fait apparaître un résultat final de 166 766.55 euros, la section d'exploitation ayant un déficit de 6 600.64 € et la section d'investissement un excédent de 173 367.19 €. Le conseil municipal approuve le compte de gestion avec 13 voix « Pour ». Le compte administratif recueille 13 voix « Pour », M. le Maire ne prenant pas part au vote.

REPRISE ET AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021/ Budget de la commune d'Ablon

Considérant le montant de l'excédent de fonctionnement à affecter de 238 068.73 € et
Le déficit d'investissement : - 240 154.64 €

La somme de 240 154.64 € a été affectée au compte 1068 (recette d'investissement) pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et le solde 238 068.73 € a été reporté en section de fonctionnement au compte 002 du budget (recette de fonctionnement).

Vote : 14 voix « Pour »

REPRISE ET AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021 /Budget Magasin multi-services

Considérant le montant du déficit d'exploitation : - 2 965.87 €
Et l'excédent d'investissement à affecter : 23 567.70 €

La somme de 23 567.70 € est reportée en section d'investissement au compte 001 (recette d'investissement)

Vote : 14 voix « Pour »

REPRISE ET AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021 / Budget Lotissement

Considérant le montant du déficit d'exploitation : - 6 600.64 €
L'excédent d'investissement : 173 367.19 €

La somme de 6 600.64 € est reportée en section de fonctionnement au compte 002 (dépense de fonctionnement) et la somme de 173 367.19 € est reportée en section d'investissement au compte 001 (recette d'investissement).

Vote : 14 voix « Pour »

VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Suite à la réforme sur la taxe d'habitation, il est proposé à l'assemblée délibérante de voter uniquement les taux de la taxe foncière (bâti et non bâti) afin de maintenir le produit des recettes fiscales de la commune :

	<u>Bases d'imposition</u>	<u>Taux</u>	<u>Montant</u>
Foncier (bâti)	894 100	40.95 %	366 134 €
Foncier (non bâti)	96 900	31.51 %	30 533 €

L'assemblée délibérante décide de ne pas augmenter les impôts.

Vote : 14 voix « Pour »

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS / EXERCICE 2022 :

BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil municipal est appelé à dresser le budget primitif de l'exercice 2022 du lotissement pour un montant global de 529 715.33 euros.

La section de fonctionnement s'élève à 51 723.81 euros en dépenses et à 295 663.84 euros en recettes. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 182 327.68 euros.

Ce budget est voté en sur-équilibre en fonctionnement

Vote : 14 voix « Pour »

BUDGET MAGASIN MULTI-SERVICES

Le conseil municipal est appelé à dresser le budget primitif de l'exercice 2022 du magasin multi-services pour un montant global de 64 863.70 euros.

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 27 148 euros. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 37 715.70 euros.

Vote : 14 voix « Pour »

BUDGET Commune d'ABLON

Le conseil municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2022 de la Commune pour un montant global de 1 558 878.48 euros.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 055 436.73 euros.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 503 441.75 euros.

Vote : 14 voix « pour »

POUR INFORMATION, tous les budgets sont votés au niveau du chapitre.

ADHESION DE BAYEUX INTERCOM AU SDEC ENERGIE

Le conseil municipal valide l'adhésion de La Communauté de Communes de Bayeux Intercom au SDEC Energie afin de transférer sa compétence « Eclairage Public » des zones d'activités économiques (ZAE).

QUESTIONS DIVERSES :

Déroulement des élections : CF tableau projeté. Les bureaux de votes ferment à 19h00.

Organisation du 1^{er} mai : Date à définir

Travaux d'assainissement école- intégré au BP communal :

Devis TP Delamare - 26 600 € HT

31 920 € TTC

Devis Le Foll 29 641.00 € HT

35 569.20 € TTC